

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Fosses-la-Ville, Monsieur de Bilderling, en date du 03/07/2020,

L'autorisation	N° EC189
Est délivrée à	Madame Laura Weber
Domicilié	Neuve Maison, 19-20 à 5070 Sart-Saint-Laurent
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Ferme de la Chevêche situé Neuve Maison, 19-20 à 5070 Sart-Saint-Laurent
Capacité	40 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 02/07/2025.

Le 21/12/2020

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume